

OUZBÉKISTAN

**La peine de mort doit être abolie
immédiatement**

Index AI : EUR 62/017/2005

ÉFAI

Mardi 2 août 2005

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FLASH

Amnesty International appelle le président Islam Karimov, d'Ouzbékistan, à rendre immédiatement applicable l'abolition de la peine de mort et à lever le secret entourant l'application de la peine capitale. L'Ouzbékistan est, avec la Biélorussie, l'un des derniers États d'Europe et d'Asie centrale à exécuter des condamnés.

Cet appel est lancé en lien avec une information faisant état de la signature le 1^{er} août, par le président Karimov, d'un décret abolissant la peine de mort à compter du 1^{er} janvier 2008 et la remplaçant par l'emprisonnement.

« Amnesty International salue toute mesure allant dans le sens d'une abolition de la peine de mort ; l'organisation demande toutefois instamment au président Karimov d'imposer un moratoire immédiat sur les peines capitales et les exécutions, dans un premier temps, a déclaré Nicola Duckworth, directrice du programme Europe et Asie centrale d'Amnesty International.

« Les autorités ouzbèkes doivent rendre publics les noms des personnes condamnées à mort et en attente de leur exécution ainsi que des statistiques complètes sur les exécutions ayant eu lieu à ce jour. »

La justice pénale ouzbèke, aux pratiques entachées d'irrégularités, est un terrain fertile pour les erreurs judiciaires. Amnesty International reçoit régulièrement des allégations crédibles de procès inéquitables, d'actes généralisés de torture et mauvais traitements, souvent dans le but d'obtenir des « aveux ». Ni les prisonniers en attente de leur exécution ni leurs proches ne sont informés de la date de leur exécution à l'avance, ce qui leur ôte toute possibilité de faire leurs adieux. Les corps des prisonniers ne sont pas remis à leurs proches pour être enterrés et personne n'est informé du lieu de sépulture.

Amnesty International s'oppose à la peine de mort en toutes circonstances, dans

tous les pays, parce qu'il s'agit d'une violation du droit à la vie et que la peine de mort est le châtement le plus cruel, inhumain et dégradant.

« Tant que la peine de mort sera maintenue, le risque d'exécuter un innocent ne pourra jamais être éliminé », a déclaré Nicola Duckworth.

Complément d'information

Cent vingt pays – plus de la moitié des pays dans le monde – ont maintenant aboli la peine de mort en droit ou en pratique. Trois pays en moyenne chaque année ont aboli la peine de mort au cours des dix dernières années. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>